

Convention de partenariat Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte d'Azur

22 janvier 2015



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

TABLE DES MATIÈRES

Convention Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte d'Azur	2
Contexte et orientations	3
Les partenaires.....	3
L'académie d'Aix-Marseille	3
La Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur	3
La Préfecture de région.....	3
Les établissements de formation	4
Les entreprises, les fédérations professionnelles et le pôle de compétitivité Pégase.....	4
Objectifs	4
Cohérence des formations dans les académies	4
Adéquation « formations et métiers »	4
Attractivité des formations pour toutes et tous.....	5
Mise en œuvre de la convention de partenariat.....	5
Pilotage du Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur	5
Suivi de la convention de partenariat et bilan des activités	5
Moyens de fonctionnement	6
Durée de la convention	6
Annexes	10
Conventions existantes avec l'académie d'Aix-Marseille	10
Convention entre les partenaires	10
Plan d'actions 2014-2015.....	11
Localisation - Etablissements du réseau Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur	16
Catalogue des formations du réseau Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur	17

Entre

la Préfecture de région,
et
la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
et
l'académie d'Aix-Marseille,
et
Aix-Marseille Université,
et
l'Université de Toulon,
et
l'Ecole de l'Air,
et
l'Ecole Supérieure des Arts et Métiers,
et
l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne,
et
le lycée du Rempart,
et
le lycée Jean Perrin,
et
le lycée Léonard de Vinci,
et
le lycée Pierre Mendès France,
et
le lycée Rouvière,
et
le lycée Vauvenargues,
et
le Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie,
et
le GIFAS,
et
Aireemploi,
et
UIMM Provence Alpes 13 04,
et
Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur,
et
le Pôle Pégase,
et
Thales Alenia Space,
et
Airbus Helicopters,
et
Dassault Aviation,

d'autre part, il a été expressément convenu et arrêté ce qui suit.

CONTEXTE ET ORIENTATIONS

Vu la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 fixant à la Nation l'objectif de valoriser l'enseignement professionnel, atout pour le redressement productif de la France et pour l'insertion professionnelle des jeunes.

Considérant que l'aéronautique civile et militaire est la première filière industrielle en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, où elle représente 35 000 emplois et 8 000 perspectives d'embauche sur dix ans ;

que la création du campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, labélisé en septembre 2013 pour une durée de 4 ans renouvelable s'inscrit dans cette perspective ;

que le campus se présente sous la forme d'une mise en réseau de partenaires d'excellence du secteur aéronautique ;

que le campus offre l'opportunité d'organiser un dispositif de formation professionnelle couvrant tous les niveaux, au regard des besoins en qualification et des recrutements actuels et à venir, devant permettre l'innovation technologique et le transfert de compétences,

Par la présente convention, les parties décident de participer au développement de relations pérennes par la mise en œuvre d'actions conjointes, dans le respect des compétences de chacun. Ce partenariat vise à fédérer des industries et des institutions et les établissements de formation professionnelle autour de l'aéronautique, à structurer et à optimiser les formations de cette filière en région, à accompagner l'évolution des compétences, et à favoriser en conséquence l'insertion professionnelle des publics en formation. Par ailleurs, il contribue à développer la vie du campus des métiers de l'aéronautique, et à organiser les dispositifs logistiques connexes.

Le Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur regroupe un réseau d'acteurs civils et militaires privilégiés : des lycées professionnels et polyvalents, des centres de formation d'apprentis, des établissements d'enseignement supérieur, des écoles militaires, des organismes de formation initiale et continue privés ou publics, des entreprises et des laboratoires de recherche, le pôle de compétitivité Pégase et des associations à caractère sportif, culturel ou d'entraide.

Le Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur vise à répondre aux besoins en formation et en qualification aéronautique du projet « Henri Fabre », implanté à Marignane. Le cœur de ce réseau étendu à l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, se situe sur le pourtour de l'étang de Berre.

LES PARTENAIRES

L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Le comité de pilotage du Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur définira les orientations et confiera à l'académie d'Aix-Marseille la coordination, l'auto-évaluation et la mise en œuvre des actions conformément aux objectifs définis. Dans une dynamique d'amélioration continue, l'académie d'Aix-Marseille mettra en œuvre un cycle d'assurance qualité pour lequel elle proposera des indicateurs communs au sein du réseau.

Par la présente convention, les parties décident de désigner le Groupement d'Intérêt Public pour la Formation Continue et l'Insertion Professionnelle de l'académie d'Aix-Marseille (GIP - FCIP) comme structure de gestion administrative et financière du Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur. De par la nature des objectifs visés par la présente convention, le GIP - FCIP prendra en charge la gestion budgétaire du Campus.

LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

La Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est un acteur de premier plan dans le fonctionnement des campus des métiers et des qualifications. La Région contribue à la mise en œuvre du campus, notamment en facilitant l'accès à ses dispositifs pour les jeunes et leur insertion professionnelle (transport, information, orientation, international).

LA PRÉFECTURE DE RÉGION

Les services de l'Etat sont garants de la cohérence du développement du Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du projet « Henri Fabre ». Le représentant par délégation du Préfet de région en charge du projet « Henri Fabre » s'assure de la synergie des deux dispositifs.

LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

La liste des établissements de formation du Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur pourra évoluer en fonction des besoins des différents partenaires.

Ces établissements s'engagent à mettre en œuvre une démarche collaborative au sein du réseau Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Cette démarche sera inscrite au projet de l'établissement et s'inscrira dans la politique de qualité du Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

LES ENTREPRISES, LES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES ET LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ PÉGASE

Les parties conviennent de favoriser des relations privilégiées entre les entreprises locales (donneurs d'ordre fournisseurs et sous-traitants) du secteur industriel aéronautique et l'ensemble des acteurs de la formation du campus afin :

- d'assurer une veille technologique et ainsi de faire évoluer l'offre de formation ;
- de faciliter l'organisation d'actions en direction des élèves et des enseignants, tels que des projets pédagogiques collaboratifs et innovants, des stages de formation d'élèves et d'étudiants ainsi que l'immersion d'enseignants en entreprise, ... ;
- d'informer sur les métiers et les formations de l'industrie aéronautique notamment avec l'association Airemploi Espace Orientation (GIFAS & FNAM) en collaboration avec les académies d'Aix-Marseille et de Nice et les services d'orientation de la Région.

Les parties conviennent de développer et d'accompagner les échanges industriels entre les établissements de formation, les laboratoires de recherche et les entreprises identifiés ; ce travail en réseau s'effectuera au travers d'échanges structurés dans le cadre de la démarche qualité, visant la mise en œuvre d'un « label » et de pratiques innovantes avec le cas échéant l'utilisation d'outils mutualisés.

OBJECTIFS

Le rapprochement Ecole-Entreprise au sein du Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur a pour objectif d'améliorer la connaissance mutuelle des parties afin d'optimiser le lien entre les métiers et les formations au travers d'un réseau de compétences croisées. Plusieurs thématiques feront l'objet de ce déploiement :

COHÉRENCE DES FORMATIONS DANS LES ACADÉMIES

Les parties conviennent de proposer aux publics en formation des parcours complets offrant une gamme de formations jusqu'au plus haut niveau et facilitant la liaison enseignement secondaire - enseignement supérieur ; ce « catalogue de formations » aura pour but de mieux connaître la diversité des formations et ainsi de favoriser l'insertion professionnelle.

Le Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur facilitera la mixité des parcours, permettant aux jeunes d'adopter différents statuts tout au long de leur formation : scolaire, apprentissage, voire formation continue.

Les formations industrielles pourront proposer une « coloration » aéronautique développée en partenariat avec les acteurs de la filière aéronautique.

Pour renforcer la cohérence des formations, les parties favoriseront le partage des compétences et des moyens technologiques.

Enfin, le campus pourra le cas échéant répondre aux sollicitations d'ingénierie des entreprises en relation avec le campus, en proposant à leurs salariés des formations adaptées aux métiers de l'aéronautique

ADÉQUATION « FORMATIONS ET MÉTIERS »

Les parties conviennent de mettre en œuvre des réunions périodiques, deux fois par an, de concertation afin de mettre en place des projets liés à la formation ou à la communication en regard des besoins actuels et futurs des partenaires industriels. Des expérimentations *in situ* permettront de vérifier cette adéquation entre les contenus pédagogiques et la réalité des métiers. Des projets pédagogiques collaboratifs seront mis en œuvre permettant aux publics en formation de découvrir les outils et les concepts d'une démarche systémique.

ATTRACTIVITÉ DES FORMATIONS POUR TOUTES ET TOUS

INFORMATION SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

Les expériences novatrices et le travail de fond des partenaires seront valorisés par des actions de communication internes et externes visant à converger vers une stratégie de communication globale incluant une charte graphique spécifique commune ; tous les vecteurs de communication sont envisageables. Des activités pourront également être construites en amont des formations professionnelles afin de contribuer au développement de la filière aéronautique en Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Les parties se tiennent informées des projets de communication et des activités développées pouvant entrer dans le champ de cette convention.

Les parties s'obligent à avertir leurs personnels que l'utilisation des informations recueillies au sein des différentes parties en dehors du présent accord de partenariat ne peut intervenir sans le consentement exprès des parties intéressées.

OUVERTURE DU CAMPUS À L'EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

Les parties pourront définir des orientations visant à favoriser la mobilité internationale d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants, en définissant également lorsque cela serait possible, des accords avec des campus européens et internationaux, et en liaison avec leurs composantes pédagogiques.

VIE DU CAMPUS

Les parties conviennent de développer des activités sportives, culturelles permettant à l'ensemble des acteurs du réseau de se rencontrer. Des associations à caractère sportif ou culturel, ainsi que des fédérations aériennes, pourront être associées à la vie du campus.

RELATIONS INTER-CAMPUS

Les parties pourront mutualiser en tant que de besoin, les échanges d'expériences avec d'autres campus, mais également coordonner la mise en œuvre et l'ingénierie de projets pédagogiques qui pourraient entrer dans leurs champs d'actions respectifs.

MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

La présente convention constitue le cadre de référence dans lequel s'inscriront les actions menées par le Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Un groupe de pilotage, composé de représentants de chacune des parties signataires de la présente, animera et suivra l'exécution de la convention académique.

PILOTAGE DU CAMPUS AÉRONAUTIQUE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Le comité de pilotage sera constitué de :

- La Préfecture de région,
- L'Éducation nationale,
- La Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur,
- L'Enseignement supérieur et la Recherche,
- Les centres de formations,
- Les entreprises partenaires,
- Les fédérations (professionnelles, aéronautiques).

SUIVI DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET BILAN DES ACTIVITÉS

Le comité de pilotage se réunira au moins une fois par an pour effectuer le suivi des actions en cours et faire le point sur la collaboration effective entre les partenaires. Les indicateurs définis dans le cycle d'assurance qualité permettront cette évaluation.

A cette occasion, un bilan de l'année passée et un plan de partenariat de l'année à venir seront formalisés. Les documents feront l'objet d'une diffusion large auprès des parties concernées par la présente convention.

En tant que de besoin, le comité de pilotage pourra associer à ses travaux des experts et des personnes qualifiées.

MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Tous les signataires peuvent contribuer financièrement à la mise en œuvre du Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Le Groupement d'Intérêt Public pour la Formation Continue et l'Insertion Professionnelle de l'académie d'Aix-Marseille (GIP - FCIP) assure la gestion administrative et comptable et rend compte annuellement de la situation budgétaire et financière.

DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour la durée de labélisation. Le label « Campus des métiers et des qualifications » est attribué par un arrêté conjoint du ministre de l'Education nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche pour une durée de quatre ans. Le renouvellement dudit label est conditionné par un processus d'évaluation.

Elle pourra conduire à d'autres formes de collaboration que celles prévues, les principes généraux n'étant pas modifiés pour autant. Les aménagements éventuels proposés par l'une ou l'autre des parties contractantes et arrêtés d'un commun accord feront l'objet d'un avenant.

La présente convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties sous réserve d'un préavis de trois mois.

Fait à Vitrolles, le 22 janvier 2015

Pour la Préfecture de Région,

**Pour la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Pour l'académie d'Aix-Marseille

Michel Cadot,
Préfet de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bernard Morel,
Vice-Président

Bernard Beignier,
Recteur d'académie,
Chancelier des universités

Pour Aix-Marseille Université

Pour l'Université de Toulon

Pour L'Ecole de l'Air

Basile Sircoglou,
Vice-Président délégué au
partenariat entreprise

Pierre Haldenwang,
Administrateur provisoire de l'école
d'ingénieurs SeaTech

Général Francis Pollet,
Commandant la base aérienne 701
et de l'Ecoles de l'Air

**Pour l'Ecole Supérieure
des Arts et Métiers**

**Pour l'Ecole Nationale Supérieure
des Mines de Saint-Etienne**

Pour le lycée du Rempart

Philippe Collot,
Directeur du Campus d'Aix en
Provence

Philippe Lalevée,
Directeur délégué du campus
G. Charpak-Provence

Sylvain Ladent,
Proviseur

Pour le lycée Jean Perrin

Pour le lycée Léonard de Vinci

**Pour le lycée Pierre Mendès
France**

Ivan Deydier,
Proviseur

Jean-Marc Giner,
Proviseur

Corinne Merlin,
Proviseure

Pour le lycée Rouvière

Pour le lycée Vauvenargues

**Pour le Centre de Formation
d'Apprentis de l'Industrie**

Yves Ulm,
Proviseur

François Liot,
Proviseur

Jean-Marie Trabucco,
Président

Pour le Gifas

Pour Aireemploi

**Pour Allizé-Plasturgie
Provence-Alpes-Côte-d'Azur**

Philippe Dujaric,
Directeur adjoint Affaires sociales
et de la formation

Catherine Joudiou,
Directrice

Marie-Hélène Croissant,
Déléguée régionale

**Pour l'UIMM
Provence Alpes 13 04**

Pour le Pôle Pégase

Pour Thales Alenia Space

Serge Bornarel,
Délégué général

Sarah Kirman,
Directrice par Intérim

Michel Fiat,
Directeur des opérations

Pour Airbus Helicopters

Pour Dassault Aviation

Christian Szabo,
Responsable formation
Airbus Helicopters

Henry Daniel De Seze,
Responsable Ressources Humaines
Dassault Aviation

ANNEXES

CONVENTIONS EXISTANTES AVEC L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Etablissement / organisme partenaire	Date de signature de la convention	Durée	Statut
 AIRBUS HELICOPTERS	2007	1 an	A renouveler
 Union des Industries et Métiers de la Hélicoptère	2008	5 ans	Renouvelée le 12 décembre 2012
 GIFAS	2012	5 ans	Active
 fnam Fédération Nationale de Travail et Commerce	2009	5 ans	Active
 AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ	2009	5 ans	Renouvelée le 20 mars 2014

CONVENTION ENTRE LES PARTENAIRES

Etablissement / organisme partenaire	Date de signature de la convention	Durée	Statut
 Aix-Marseille université et l'Ecole de l'Air 	2012	Renouvellement annuel	Active

PLAN D' ACTIONS 2014-2015

Projet de plan d'actions pouvant être enrichi par les adhérents du Campus Aéronautique Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

ACTION 1 FORUM AÉRONAUTIQUE CHÂTEAU ARNOUX - SAINT AUBAN 2014	
OBJECTIF	Découverte des métiers et des formations de l'aéronautique sur un aérodrome pour les élèves du Brevet d'Initiation Aéronautique, leur famille, les enseignants et les chefs d'établissement proposant le BIA Récompenser les élèves et étudiants lauréats du BIA Rencontre des passionnés de l'aéronautique
RESSOURCES	Organisation : Ingénieur Pour l'Ecole & chargé de mission aéronautique & Fédération Française de Vol à Voile Entreprises Fédérations aériennes et professionnelles Enseignants ressources Ecole des Officiers de l'Armée de l'Air Etablissements de formation Airemploi Les armées l'Association Aéronautique et Astronautique de France (3AF)
BUDGET	Fédération Française de Vol à Voile Ministère de la défense
MODALITES PLANIFICATION THÉMATIQUE QUALEDUC	04 octobre 2014 Vie du campus Participation des familles Partenariats Attractivité
INDICATEURS	Nombre de participants Satisfaction des exposants Satisfaction du public (enseignants, élèves, étudiants et familles)
ACTION 2 PROJET COLLABORATIF – MOTO PLANEUR SOLAIRE	
OBJECTIF	Mettre les élèves et les étudiants en situation de responsabilité et d'autonomie Promouvoir la démarche systémique et collaborative Offrir une approche pluridisciplinaire Favoriser les apprentissages inter-niveaux Utiliser les outils et méthodes numériques les plus avancés de l'industrie
RESSOURCES	Chef de projet/Maître d'œuvre: ENSAM Suivi rectorat : IPE Airbus Helicopters & chargé de mission aéronautique Etablissements du campus l'Association Aéronautique et Astronautique de France (3AF)
BUDGET	Etablissements Mise en réseau : à définir
MODALITES PLANIFICATION	Décembre 2014 : validation de l'équipe « Maître d'œuvre » Mars 2015 : validation CDF, ressources, découpage du projet Juin 2015 : validation de l'outil de travail collaboratif, vol du Moto Planeur « série » et planification détaillée du projet
THEMATIQUE QUALEDUC	Vie du campus Personnalisation des parcours Partenariats Adaptation des plateaux techniques
INDICATEURS	Validation des outils de travail collaboratif Définition de la gestion de projet Définition des partenaires aux projets

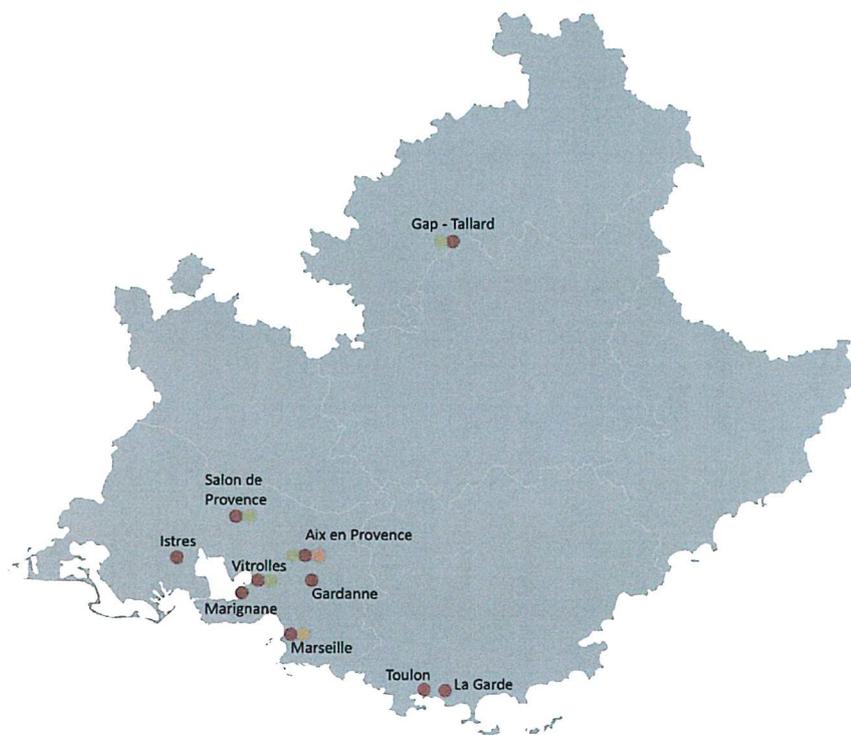
ACTION 3	PROJET COLLABORATIF – RÉALISATION D'UNE SOUFFLERIE EOLIA
OBJECTIF	Mettre les élèves et les étudiants en situation de responsabilité et d'autonomie Promouvoir la démarche systémique et collaborative Offrir une approche pluridisciplinaire Favoriser les apprentissages inter-niveaux Utiliser les outils et méthodes numériques les plus avancés de l'industrie
RESSOURCES	Chef de projet/Maître d'œuvre : à définir Suivi rectorat : IPE Airbus Helicopters & chargé de mission aéronautique Etablissements du campus l'Association Aéronautique et Astronautique de France (3AF)
BUDGET	
MODALITES	
PLANIFICATION	
THEMATIQUE	Vie du campus
QUALEDUC	Personnalisation des parcours Partenariats Adaptation des plateaux techniques
INDICATEURS	Validation des outils de travail collaboratif Définition de la gestion de projet Définition des partenaires aux projets
ACTION 4	DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION
OBJECTIF	Promouvoir les atouts de l'offre de formations du Campus et des métiers de l'Aéronautique auprès des élèves, familles, étudiants, ...
RESSOURCES	Chef de projet : chargé de mission aéronautique Studio de communication Organisme d'information et d'orientation (Région, académie, Aireemploi) Etablissements de formation Entreprises
BUDGET	Région : 10 000 € pour le fonctionnement (subvention 2014, délibération 14-844)
MODALITES	
PLANIFICATION	Création graphique, livraison des fichiers au plus tard le 26 novembre 2014 Déclinaison / Réalisation, livraison des fichiers au plus tard le 15 décembre
THEMATIQUE	Attractivité
QUALEDUC	Personnalisation des parcours Devenir des apprenants
INDICATEURS	Accroissement du taux d'attractivité
ACTION 5	OUVERTURE EUROPÉENNE & INTERNATIONALE
OBJECTIF	Développer un processus pour permettre des PFMP en Europe et à l'international Expérimentation BTS IPE
RESSOURCES	Etablissements Rectorat Entreprises Région
BUDGET	Erasmus +, Ofaj, autres à définir
MODALITES	
PLANIFICATION	Juin 2015
THEMATIQUE	Ouverture européenne et internationale
QUALEDUC	Partenariat
INDICATEURS	Nombre d'entreprises partenaires Nombre d'étudiants en PFMP en Europe et à l'international

ACTION 6		IMMERSION D'ENSEIGNANTS EN ENTREPRISES
OBJECTIF	Immersion d'enseignants en entreprises (atelier de production) afin d'identifier les écarts « formations et métiers » et les spécificités d'une entreprise aéronautique	
RESSOURCES	Chef de projet : Rectorat – IPE Airbus Helicopters et chargé de mission aéronautique. Entreprises	
BUDGET	PAF Entreprises	
MODALITES PLANIFICATION	Stage organisé aux vacances de printemps	
THEMATIQUE QUALEDUC	Partenariats Formation des personnels	
INDICATEURS	Ecart « formations et métiers » Nombre d'enseignants inscrits	
ACTION 7		ACCUEIL D'ÉLÈVES ET D'ÉTUDIANTS EN STAGE
OBJECTIF	Permettre à des élèves, étudiants, apprentis ayant une culture aéronautique et les savoirs être associés d'effectuer leur période de formation professionnelle dans une entreprise de la filière industrielle aéronautique	
RESSOURCES	Entreprises (avec l'aide des fédérations pro : Gifas, UIMM, Allizé plasturgie, du Pôle Pégase et des Ingénieurs Pour l'Ecole) Etablissements de formation	
BUDGET MODALITÉS	Identifier les entreprises et les RH du secteur industriel aéronautique Identifier les liens entreprises/formations Utilisation de l'outil mon stage en ligne spécifiquement pour la filière aéronautique et ses partenaires	
PLANIFICATION	Fin Juin	
THEMATIQUE QUALEDUC	Partenariat Périodes de formation en milieu professionnel, stages, périodes en entreprise	
INDICATEURS	Nombre d'étudiants/élèves accueillis par niveau Nombre d'entreprises accueillantes	
ACTION 8		COLORATION DES FORMATIONS
OBJECTIF	Permettre une « coloration » aéronautique partielle des formations multi-filières (ces formations conduisant également vers d'autres secteurs d'activités) pour favoriser l'adéquation « formations et métiers » et de développer une culture aéronautique	
RESSOURCES	Entreprises (avec l'aide des fédérations pro : Gifas, UIMM, Allizé plasturgie, du Pôle Pégase et des Ingénieurs Pour l'Ecole) Etablissements de formation	
BUDGET MODALITES	Identifier des supports pédagogiques correspondant aux formations Identifier des thèmes pour des projets	
PLANIFICATION THEMATIQUE QUALEDUC	Partenariat Modalités d'enseignement et d'apprentissage	
INDICATEURS	Nombre de supports pédagogiques Nombre de thèmes	

ACTION 9	DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE – LA MIXITÉ DE PARCOURS
OBJECTIF	Améliorer l'attractivité des formations en proposant différents statuts de formations dans un même établissement et ainsi sécuriser le parcours des apprenants
RESSOURCES	Centres de formation par apprentissage et notamment le CFAI Etablissements de formation et notamment le lycée du Rempart et le lycée Léonard de Vinci
BUDGET PLANIFICATION MODALITES THEMATIQUE QUALEDUC INDICATEURS	Personnalisation des parcours Nombre d'apprenants en formation en alternance et sous statut scolaire Equilibre des deux statuts Nombre d'apprenants en mixité de parcours
ACTION 10	FAVORISER L'ORIENTATION ACTIVE GRÂCE AU BREVET D'INITIATION AÉRONAUTIQUE, B.I.A. ET AU CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT AÉRONAUTIQUE, C.A.E.A
OBJECTIF	Apporter aux élèves intéressés une culture aéronautique dans un grand nombre d'établissements (classe de 3 ^e et de 2 ^e) et ainsi contribuer à l'orientation active vers les formations du campus (bonus d'orientation)
RESSOURCES	Ingénieur Pour l'Ecole et chargé de mission aéronautique
BUDGET MODALITES PLANIFICATION THEMATIQUE QUALEDUC INDICATEURS	Devenir des apprenants Partenariats Nombre d'établissements proposant le BIA Nombre d'apprenants intégrant une formation du campus Nombre d'élèves s'orientant vers les métiers de la filière aéronautique
ACTION 11	DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE SCIENTIFIQUE ET DES COMPÉTENCES DES ENSEIGNANT DU CAMPUS ET DU CAEA
OBJECTIF	Permettre aux enseignants du campus, aux étudiants et plus globalement aux acteurs du campus d'accéder aux conférences organisées par les GR de la 3AF. Permettre aux enseignants et étudiants d'accéder aux publications techniques de la 3AF. trois types de publications : <ul style="list-style-type: none"> • Des notes courtes pour les décideurs ; • Des synthèses scientifiques et techniques pour les spécialistes ; ces synthèses étant élaborées notamment à partir des communications faites lors des colloques en les approfondissant et en apportant des recommandations ; • Des documents ou ouvrages pédagogiques destinés à l'enseignement.
RESSOURCES	Organisation : GR de la 3AF Entreprise, et, des Officiers de l'Armée de l'Air, et, Etablissements de formation, pour le lieu des conférences
BUDGET MODALITES PLANIFICATION THEMATIQUE QUALEDUC INDICATEURS	GR 3AF Conférence mensuelle Partenariats Formation des personnels Nombre de participants

ACTION 12		DÉVELOPPER LE PARTAGE DE PLATEAUX TECHNIQUES
OBJECTIF	Le partage de plateaux techniques vise la mutualisation des ressources, qu'il s'agisse des enseignements ou des équipements. Certains établissements d'enseignement disposent de plateaux techniques identifiés autour d'une thématique. C'est l'occasion pour les membres du Campus et ses partenaires d'accéder à ces équipements, de réaliser des tests, des essais de production, mais aussi d'échanger avec les enseignants et leurs élèves.	
RESSOURCES	Jean Perrin & Mendes France	
BUDGET	A définir	
MODALITES	Permettre aux apprenants d'accéder à certains équipements du campus en fonction des besoins de leur formation	
	Identifier par thématique, les plateaux techniques	
PLANIFICATION	Année 2014-2015	
THEMATIQUE QUALEDUC	Partenariat Coopération technologique Adaptation des plateaux techniques	
INDICATEURS	Nombre d'échanges	
ACTION 13		IDENTIFIER DES SOURCES DE FINANCEMENT POUR LES ACTIONS DU CAMPUS
OBJECTIF	Permettre au Campus de développer les outils de communication afin de promouvoir les formations correspondant aux métiers de l'industrie aéronautique Permettre au Campus d'organiser les activités : de mise en réseau, de vie du campus, de projets collaboratifs, ... pour les publics en formations.	
RESSOURCES	Taxe d'apprentissage A définir	
BUDGET		
MODALITES		
PLANIFICATION		
THEMATIQUE	Partenariats	
QUALEDUC		
INDICATEURS	Nombre d'actions nécessitant un financement réalisées	

LOCALISATION - ETABLISSEMENTS DU RÉSEAU CAMPUS AÉRONAUTIQUE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



Ville	Etablissement	PFT et Alliance
Aix en Provence	Lycée Vauvenargues	P.F.T. Plateforme Technologique Méca-prod & Automation
Aix en Provence	Aix-Marseille Université (I.U.T.)	P.F.T. Plateforme Technologique Méca-prod & Automation
Aix en Provence	Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers ENSAM	Alliance Polyaéro
Gap - Tallard	Aix-Marseille Université (I.U.T.)	Alliance Polyaéro
Gardanne	Ecole Nationale Supérieure des Mines de St-Étienne, Site Georges Charpak	
Istres	Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie C.F.A.I.	
Istres	Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie I.T.I.I.	
La Garde	Université de Toulon (Ecole d'ingénieur SeaTech)	
La Garde	Université de Toulon (I.U.T.)	
Marignane	Futur technocentre « Henri Fabre »	
Marseille	Lycée Jean Perrin	P.F.T. Plateforme Technologique Plasturgie-Composite
Marseille	Aix-Marseille Université (Ecole Polytech Marseille)	
Marseille	Aix-Marseille Université (I.U.T. et Institut de Mécanique de Marseille – UNIMECA)	P.F.T. Plateforme Technologique Plasturgie-Composite
Marseille	Lycée du Rempart	
Marseille	Lycée Léonard de Vinci	
Salon de Provence	Aix-Marseille Université (I.U.T.)	Alliance Polyaéro
Salon de Provence	Ecole de l'Air	Alliance Polyaéro
Toulon	Lycée Rouvière	
Vitrolles	Lycée des métiers de l'aéronautique Pierre Mendès France	Alliance Polyaéro